



## Exemples de questions à poser dans les AG ou Conseils pédagogiques réservés à la mise en place de la réforme du lycée

### Sur les spécialités par bassins :

Quelle logique présidera au choix des spécialités ? Préservation de l'existant ? Conservation des postes ?

Comment allez-vous calibrer les groupes de spécialité ? y-aura-t-il des seuils (nombre minimal d'élèves inscrits) pour l'ouverture ou la fermeture d'une spécialité ?

Les trinômes et les binômes détermineront-ils les groupes classe ?

Est-il déjà prévu que nos spécialités seront mutualisées avec d'autres établissements ? Lesquels ? Pour quelles spécialités ?

Devra-t-on compter avec les établissements privés ?

Les élèves devront-ils recourir à l'enseignement à distance pour certaines spécialités ?

Proposerons-nous la spécialité SI ? /Proposerons-nous la spécialité SVT ?/...

Quels impacts pour l'offre de LV dans notre établissement ?

Quand nos élèves et leurs familles seront-ils informés de l'offre locale ?

### En 2nde

Quels enseignements optionnels vont être proposés dans notre établissement ?

Sur quels moyens vont-ils être financés ?

### Sur les trinômes de première et les binômes de terminale (anciennement doublettes et triplettes) :

Qui va déterminer les trinômes puis binômes possible dans notre établissement ?

Les élèves devront-ils suivre certains binômes ou trinômes à cheval sur plusieurs établissements ?

Avez-vous déjà envisagé les implications en termes d'emploi du temps (demi-journée bloquée pour les spécialités par exemple...)?

### Sur la voie technologique :

STI2D et STMG : Puisque les spécialités n'existent plus en première, au profit d'un tronc commun, cela va-t-il avoir des conséquences sur les postes ?

Puisqu'il y a une diminution des heures de « marge », va-t-on pouvoir conserver les groupes à effectifs réduits ?

Comme la transformation des enseignements technologiques d'exploration en options facultatives en seconde risque de détourner les flux d'élèves des séries technologiques, est-il prévu des dispositifs pour aiguiller les élèves dans ces séries ? Sur quels moyens ?



## Exemples de questions à poser dans les AG ou Conseils pédagogiques réservés à la mise en place de la réforme du lycée

### **DNL**

Les « classes européennes » (DNL) seront-elles maintenues dans l'établissement ?

Si oui, y aura-t-il des moyens spécifiques attribués pour cet enseignement ?

### **Sur les enseignements optionnels :**

Conservera-t-on l'enseignement optionnel LV3 ? l'enseignement optionnel LCA ?... Les heures seront-elles prises sur la marge de l'établissement ? Cela empêchera-t-il la mise en place de groupes (en sciences par exemple) ? Avez-vous déjà anticipé des dédoublements ou des enseignements optionnels susceptibles de disparaître ?

En seconde, comment cela se passera-t-il pour les heures d'arts appliqués ? Seront-elles aussi financées sur la marge de l'établissement / L'établissement bénéficiera-t-il de moyens supplémentaires ?

### **Sur les « nouvelles « disciplines » :**

Qui prendra en charge la discipline : « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » ?

Qui prendra en charge la discipline : « Humanités, littérature et philosophie » ?

Qui prendra en charge la discipline : « Numérique et sciences informatiques » ?

### **Sur l'EMC : il est prévu 18h annualisé dans les nouvelles grilles horaires**

Cet enseignement sera-t-il toujours à effectifs réduits ?

Cet enseignement sera-t-il semestrialisé ?

### **Sur l'AP :**

Qu'en est-il de l'AP ? Dans vos marges d'autonomie combien d'heures pensez-vous réserver à l'AP ? Cela empêchera-t-il la mise en place de groupes en sciences par exemple ?

### **Sur l'Accompagnement au choix de l'orientation :**

Envisagez-vous les 54h préconisées ou moins ?

Quelles modalités (cours ? Salons ? Associations...) ?

Qui l'assurera (surtout dans le général si les groupes classes ont quasiment disparu) ?